



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 16 décembre 2024

Présents :	Dan Biancalana, Claude Clemes, Martine Cognioul-Loos, Emile Eicher, Paul Engel, Rajesh Etgen, Tim Karius, Chantal Kauffmann, Michel Malherbe, Annie Nickels-Theis, Ben Streff, Nico Wagener et Guy Wester
Excusés :	Guy Altmeisch, Simone Asselborn-Bintz, Jacques Bauer, Serge Hoffmann et Lydie Polfer

Le compte rendu de la réunion du 11 novembre 2024 est approuvé sans observations.

1. Amendements parlementaires au projet de loi n°7139 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Les amendements discutés concernent principalement la procédure du remembrement ministériel prévue par le projet de loi auquel ils se rapportent. Celle-ci est censée permettre la mise en œuvre de projets d'aménagement particulier et de lotissements de terrains même sans que tous les propriétaires y aient marqué leur accord.

Les membres du comité se sont exprimés en faveur du principe de cette innovation, dans la mesure où elle permettra, dans des situations exceptionnelles où un remembrement à l'amiable est impossible, de faire avancer au moins partiellement des projets de logement qui, à défaut, resteraient bloqués par une minorité des propriétaires.

Ils ont cependant constaté que la procédure prévue, une fois lancée, ne laisse aux autorités communales qu'un rôle très marginal, sans réelle possibilité d'influencer le projet de remembrement. Le comité a donc demandé que le texte soit modifié de façon à renforcer l'implication des communes et que leur avis soit demandé dans la phase de l'enquête.

Le projet d'avis sera finalisé en tenant compte de ces observations et proposé au vote lors de la réunion suivante du comité.

2. Projet de règlement grand-ducal relatif aux modalités d'exploitation des pompes à chaleur

Le comité avise favorablement le projet de règlement grand-ducal susmentionné, qui vise à définir les modalités et règles pour l'installation, la réception, l'inspection périodique et la mise hors service d'une pompe à chaleur.

3. Désignation d'un représentant au sein du Conseil supérieur de la Sécurité sociale

Faute de candidats, le poste de représentant au sein du Conseil supérieur de la Sécurité sociale reste vacant.



4. Echange de vues sur la révision des aides financières attribuées par le ministère des Affaires intérieures

Les membres du comité du SYVICOL sont informés sur les réflexions en vue de la révision des aides financières allouées par le ministère des Affaires intérieures aux communes, un sujet qui fait l'objet d'un groupe de travail.

Le ministre des Affaires intérieures a en effet invité le SYVICOL à lui soumettre des propositions concernant des travaux et ouvrages ne bénéficiant actuellement d'aucun cofinancement étatique et qui pourraient, à l'avenir, être subventionnés par son ministère.

Le bureau présente donc au comité une liste de propositions de nouvelles subventions, incluant des sujets comme les mesures de résilience contre des catastrophes naturelles, l'électromobilité ou encore les pistes cyclables locales. Cette liste est approuvée par le comité en y ajoutant quelques éléments, comme notamment l'accompagnement dans le transport scolaire. Elle sera transmise au ministre des Affaires intérieures comme base pour les futurs échanges.

5. Propositions en vue de la création d'un statut de l'élu communal

En vue des discussions avec le gouvernement sur la définition d'un statut de l'élu communal, le comité analyse la prise de position émise dans ce contexte par le comité précédent en date du 31 mai 2021 et confirme qu'elle reflète toujours l'avis et les revendications du SYVICOL dans cette matière.

Uniquement en matière de congé politique, certains membres estiment que les augmentations récentes ne sont toujours pas suffisantes, en particulier pour les membres des collèges des bourgmestre et échevins des petites communes. Le bureau est invité à établir pour une prochaine séance une simulation chiffrée d'éventuels changements à proposer au gouvernement.

6. Rapport sur les activités du bureau

Le comité est informé des conclusions de la consultation nationale « Einfach – Séier – Erneierbar » sur le développement des énergies éolienne et photovoltaïque, à laquelle le SYVICOL a participé, ainsi que sur les groupes de travail constitués dans la suite.

Par ailleurs, il prend note du fait que plusieurs communes ont rapporté des problèmes récemment apparus dans la mise en œuvre de la loi relative au logement abordable, qui seront discutés avec le Ministre compétent en janvier 2025.

Ensuite, il décide l'organisation d'une série de cinq réunions régionales avec l'ensemble des élus communaux, qui ont pour but d'intensifier les échanges directs avec les responsables communaux. Ces réunions auront lieu entre le 6 et le 27 mars 2025.

Finalement, les membres du comité sont informés de la création d'un groupe de travail en collaboration avec la FGFC et le ministère des Affaires intérieures, en vue de la préparation d'un règlement-type d'ordre intérieur pour les administrations communales, ainsi que pour la révision de certaines dispositions concernant notamment le temps de travail, comme décidé lors de la dernière réunion de la Commission centrale.



7. Divers

Rien à signaler